

Santé-sécurité

Prévention des addictions au travail

L'addiction au travail, c'est d'abord un sujet de sécurité. Et c'est un des rares où l'employeur a des obligations précises, et très peu de marge pour improviser.

Objectifs pédagogiques

- Expliquer le cadre légal de l'employeur face aux addictions (obligation de sécurité, règlement intérieur, procédure alcootest)
- Distinguer le rôle du manager (repérer, alerter, protéger) du rôle du soignant (traiter)
- Appliquer la méthode d'entretien de soutien sans jugement avec un salarié en difficulté
- Gérer une situation d'urgence (salarié sous emprise sur le lieu de travail)
- Construire un plan d'accompagnement respectueux en lien avec le médecin du travail et les RH
- Identifier et neutraliser les facteurs de risque organisationnels favorisant les addictions

Formats et tarifs

Sensibilisation tous salariés 3 h 30 à partir de 1 265 € HT / session	Formation managers : repérer et accompagner 3 h 30 à partir de 1 265 € HT / session
---	---

Le programme détaillé

Le déroulé ci-dessous précise, pour chaque séquence, sa durée, son objet et son contenu. Le programme est remis en main propre à chaque participant au début de la session.

Module A - Tous salariés — 3 h 30

0-10 min	Lancement Règles de la session : confidentialité, bienveillance, droit de ne pas partager. Quiz positionnement 7 questions. 'Cette formation n'est pas sur les autres - elle est sur nous tous.'
10-45 min	Module 1 - Comprendre Addiction : définition et continuum (usage → usage à risque → dépendance). Le circuit de la récompense : dopamine, apprentissage, conditionnement. Pourquoi 'il suffit de vouloir arrêter' ne fonctionne pas. Les 6 catégories : alcool, cannabis, médicaments psychotropes, stimulants, addictions aux écrans
45-75 min	Module 2 - Repérer Les signaux d'alerte chez soi : tolérance croissante, pensées envahissantes, irritabilité sans substance, ritualisation. Les signaux d'alerte chez un collègue : changements comportementaux, absentéisme, erreurs inhabituelles, isolement. Ce qui n'est PAS un signal : une soirée arrosée, un collègue qui
75-105 min	Module 3 - Le travail comme facteur de risque Les cultures professionnelles addictogènes : pot de départ, verre après la réunion, fierté du surmenage. La pression de performance, l'isolement, les horaires atypiques. L'addiction au travail : symptômes, lien avec le burn-out, différence avec l'engagement. Le rôle du collectif : comment l'équipe p
105-115 min	Pause Pause 10 minutes.

115-150 min	Module 4 - Orienter sans juger Ce qu'on dit / ce qu'on ne dit pas à un collègue en difficulté. La posture d'écoute active non jugeante. Les ressources internes : médecin du travail, RH, CSSCT, assistante sociale. Les ressources externes : Alcool Info Service (0 980 980 930), Drogues Info Service (0 800 23 13 13), Fil Santé Jeunes
150-185 min	Module 5 - Et moi ? Auto-évaluation : mes propres consommations et comportements (outil AUDIT-C simplifié pour l'alcool). Les stratégies de régulation sans suppression. Construire ses propres ressources de soutien.
185-210 min	Évaluation et clôture QCM final. Auto-évaluation. Questionnaire satisfaction. Remise attestations et cartes ressources.
Module B - Managers — 3 h 30	
0-10 min	Lancement Tour de table : situation vécue en management + position personnelle sur le sujet. QCM positionnement.
10-45 min	Module 1 - Cadre légal Obligation de sécurité de l'employeur (art. L4121-1). Le règlement intérieur : peut-il interdire la consommation ? Quelles limites ? La procédure alcootest : conditions légales, rôle du manager, du témoin, du médecin. Droit à la vie privée du salarié vs sécurité collective. La faute disciplinaire li
45-80 min	Module 2 - Repérer sans surveiller Signaux d'alerte managériaux : absentéisme répété, baisse de performance, incidents, isolement progressif. La différence entre observer (professionnel légitime) et surveiller (illégal). Les biais cognitifs du manager : minimisation, complicité involontaire, déni. Exercice : analyser 3 situations amb
80-110 min	Module 3 - L'entretien de soutien Le cadre de l'entretien : lieu, moment, seul à seul, sans préjugé. Le script en 5 étapes : observation factuelle → impact sur le travail → écoute ouverte → proposition d'aide → plan d'action. Ce qu'on ne dit JAMAIS : 'tu as un problème d'alcool', 'je sais que tu consommes'. Ce qu'on dit : 'j'ai rema
110-120 min	Pause Pause 10 minutes.
120-155 min	Module 4 - Gérer l'urgence Salarié sous emprise manifeste sur le lieu de travail : protocole en 5 étapes. Interdire l'accès au poste (obligation de sécurité). Appeler le médecin du travail ou les secours si nécessaire. Gérer l'aspect disciplinaire sans confondre avec la thérapeutique. Gérer la communication auprès de l'équipe
155-185 min	Module 5 - Accompagner le retour Le salarié revient après une absence liée à une addiction : visite de reprise, aménagement du poste, posture managériale. Éviter la rechute organisationnelle : ne pas remettre dans les mêmes conditions de stress. Le plan de retour co-construit avec médecin du travail et RH.
185-210 min	Évaluation et clôture QCM final. Auto-évaluation. Questionnaire satisfaction. Remise attestations et fiches outils.

Les informations pratiques

Public	Tout salarié, tous secteurs d'activité.
Prérequis	Aucun.
Durée	Module A (3h30) - Sensibilisation tous salariés Module B (3h30) - Formation managers : repérer et accompagner
Effectif	4 à 12 participants par session
Modalités	Présentiel - Intra-entreprise
Délai d'accès	À partir de 7 jours après validation de votre demande, selon les disponibilités du formateur.

Tarif	À partir de 361 € HT de l'heure. Sensibilisation 1 h : à partir de 361 € HT. Formation complète 3 h 30 : à partir de 1 265 € HT.
Financement	Plan de développement des compétences, fonds propres. Prise en charge OPCO possible au titre de notre certification Qualiopi.
Qui dispense	Psychologue du travail, addictologue ou consultant RPS référencé(e) Integraall
Méthodes	Exposé interactif, exercices individuels et collectifs, mise en pratique.
Évaluation	QCM de positionnement, évaluation des acquis par QCM en fin de session, questionnaire de satisfaction à chaud puis à froid.
Sanction	Attestation de formation Integraall.

Déroulement et cadre. Le programme de formation est remis en main propre à chaque participant au début de la session, avec le règlement intérieur de l'organisme. Pendant toute la durée de la formation, les participants demeurent tenus de respecter le règlement intérieur et les consignes de sécurité de leur propre entreprise, en complément de ceux de l'organisme de formation.

Accessibilité handicap : adaptations possibles, contactez notre référent avant l'inscription. Contact : hello@integraall.fr · 06 48 14 28 67 · www.integraall.fr